

ORGANISME DE FORMATION : TAHMIZIAN EDDY  
FORMATEUR : TAHMIZIAN EDDY  
Adr : 50 rue de BREST 69002 LYON  
Tel: 0679865596  
Mail: eddy.tahmizian@free.fr  
SIRET: 52181958100021  
DA : 84691497869  
Site internet : eddytahmizian.wixsite.com/website  
Dispensé d'immatriculation au registre du commerce  
et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)




## ATTESTATION DE FIN DE FORMATION PREALABLE A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE H0V<sub>exécutant</sub> B2V BR BC en RECYCLAGE

NOM : KAABACHI PRENOM : SLIM

Dates de la formation : Le 04/03/2026 Durée : 1 jour Lieu : LIP LYON ELECTRICITE PLOMBERIE - INDUSTRIE ET BATIMENT,  
69 Rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST

Résultats de l'évaluation et avis du formateur :

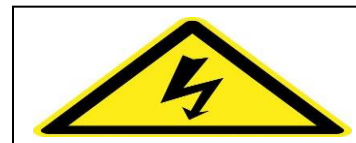
FORMATEUR	SALARIE FORME	EVALUATION THEORIQUE	HABILITATION CONSEILLEE	RESTRICTIONS	OBSERVATIONS
TAHMIZIAN EDDY	KAABACHI SLIM	16,6 / 20	H0V <sub>exécutant</sub> B2V BR BC		Dans le cadre des activités liées au métier De technicien pour la société LIP INTERIM
Respect des procédures et des consignes de sécurité, bonne compréhension de l'analyse des risques liés aux activités correspondantes au titre d'habilitation H0V <sub>exécutant</sub> B2V BR BC. Ceci sur des installations électriques du domaine de la basse tension.					
Date de l'avis : 04/03/2026				Signature du formateur : TAHMIZIAN EDDY 	

La formation à la prévention des risques électriques a pour objet de permettre aux stagiaires de faire valider une habilitation électrique par leur employeur en référence au décret du 14 novembre 1988, conformément à la norme UTE C18-510 et C18-530.

L'avis d'habilitation délivré par le formateur ne vaut pas ni certification, ni habilitation. Il constitue un élément sur lequel l'employeur pourra fonder sa décision d'habiliter le salarié. Ceci en complément de la connaissance par l'employeur des compétences du salarié, de son environnement de travail, de ses activités et de son aptitude médicale. L'habilitation est uniquement accordée par l'employeur.

**Veillez à lui rappeler régulièrement les consignes de sécurité**

ORGANISME DE FORMATION : TAHMIZIAN EDDY  
FORMATEUR : TAHMIZIAN EDDY  
Adr : 50 rue de BREST 69002 LYON  
Tel: 0679865596  
Mail: eddy.tahmizian@free.fr  
SIRET: 52181958100021  
DA : 84691497869  
Site internet : eddytahmizian.wixsite.com/website  
Dispensé d'immatriculation au registre du commerce  
et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)




## ATTESTATION DE FIN DE FORMATION PREALABLE A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE H0V<sub>exécutant</sub> B2V BR BC en RECYCLAGE

**NOM : LUTIKU      PRENOM : DIANINGAMA**

Dates de la formation : Le 04/03/2026      Durée : 1 jour      Lieu : LIP LYON ELECTRICITE PLOMBERIE - INDUSTRIE ET BATIMENT,  
69 Rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST

Résultats de l'évaluation et avis du formateur :

FORMATEUR	SALARIE FORME	EVALUATION THEORIQUE	HABILITATION CONSEILLEE	RESTRICTIONS	OBSERVATIONS
TAHMIZIAN EDDY	LUTIKU DIANINGAMA	15 / 20	H0V <sub>exécutant</sub> B2V BR BC		Dans le cadre des activités liées au métier De technicien pour la société LIP INTERIM
Respect des procédures et des consignes de sécurité, bonne compréhension de l'analyse des risques liés aux activités correspondantes au titre d'habilitation H0V <sub>exécutant</sub> B2V BR BC. Ceci sur des installations électriques du domaine de la basse tension.					
Date de l'avis : 04/03/2026				Signature du formateur : TAHMIZIAN EDDY 	

La formation à la prévention des risques électriques a pour objet de permettre aux stagiaires de faire valider une habilitation électrique par leur employeur en référence au décret du 14 novembre 1988, conformément à la norme UTE C18-510 et C18-530.

L'avis d'habilitation délivré par le formateur ne vaut pas ni certification, ni habilitation. Il constitue un élément sur lequel l'employeur pourra fonder sa décision d'habiliter le salarié. Ceci en complément de la connaissance par l'employeur des compétences du salarié, de son environnement de travail, de ses activités et de son aptitude médicale. L'habilitation est uniquement accordée par l'employeur.

**Veillez à lui rappeler régulièrement les consignes de sécurité**

ORGANISME DE FORMATION : TAHMIZIAN EDDY  
FORMATEUR : TAHMIZIAN EDDY  
Adr : 50 rue de BREST 69002 LYON  
Tel: 0679865596  
Mail: eddy.tahmizian@free.fr  
SIRET: 52181958100021  
DA : 84691497869  
Site internet : eddytahmizian.wixsite.com/website  
Dispensé d'immatriculation au registre du commerce  
et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)




## ATTESTATION DE FIN DE FORMATION PREALABLE A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE H0V<sub>exécutant</sub> B2V BR BC en RECYCLAGE

**NOM : DUFOUR      PRENOM : DAVID**

Dates de la formation : Le 04/03/2026      Durée : 1 jour      Lieu : LIP LYON ELECTRICITE PLOMBERIE - INDUSTRIE ET BATIMENT,  
69 Rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST

Résultats de l'évaluation et avis du formateur :

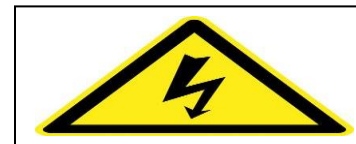
FORMATEUR	SALARIE FORME	EVALUATION THEORIQUE	HABILITATION CONSEILLEE	RESTRICTIONS	OBSERVATIONS
TAHMIZIAN EDDY	DUFOUR DAVID	16,6 / 20	H0V <sub>exécutant</sub> B2V BR BC		Dans le cadre des activités liées au métier De technicien pour la société LIP INTERIM
Respect des procédures et des consignes de sécurité, bonne compréhension de l'analyse des risques liés aux activités correspondantes au titre d'habilitation H0V <sub>exécutant</sub> B2V BR BC. Ceci sur des installations électriques du domaine de la basse tension.					
Date de l'avis : 04/03/2026				Signature du formateur : TAHMIZIAN EDDY 	

La formation à la prévention des risques électriques a pour objet de permettre aux stagiaires de faire valider une habilitation électrique par leur employeur en référence au décret du 14 novembre 1988, conformément à la norme UTE C18-510 et C18-530.

L'avis d'habilitation délivré par le formateur ne vaut pas ni certification, ni habilitation. Il constitue un élément sur lequel l'employeur pourra fonder sa décision d'habiliter le salarié. Ceci en complément de la connaissance par l'employeur des compétences du salarié, de son environnement de travail, de ses activités et de son aptitude médicale. L'habilitation est uniquement accordée par l'employeur.

**Veillez à lui rappeler régulièrement les consignes de sécurité**

ORGANISME DE FORMATION : TAHMIZIAN EDDY  
FORMATEUR : TAHMIZIAN EDDY  
Adr : 50 rue de BREST 69002 LYON  
Tel: 0679865596  
Mail: eddy.tahmizian@free.fr  
SIRET: 52181958100021  
DA : 84691497869  
Site internet : eddytahmizian.wixsite.com/website  
Dispensé d'immatriculation au registre du commerce  
et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)




## ATTESTATION DE FIN DE FORMATION PREALABLE A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE H0V<sub>exécutant</sub> B2V BR BC en RECYCLAGE

**NOM : FOURNEL      PRENOM : DORIAN**

Dates de la formation : Le 04/03/2026      Durée : 1 jour      Lieu : LIP LYON ELECTRICITE PLOMBERIE - INDUSTRIE ET BATIMENT,

69 Rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST

Résultats de l'évaluation et avis du formateur :

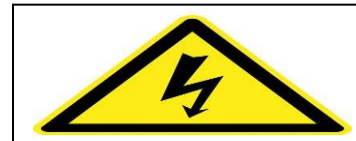
FORMATEUR	SALARIE FORME	EVALUATION THEORIQUE	HABILITATION CONSEILLEE	RESTRICTIONS	OBSERVATIONS
TAHMIZIAN EDDY	FOURNEL DORIAN	17 / 20	H0V <sub>exécutant</sub> B2V BR BC		Dans le cadre des activités liées au métier De technicien pour la société LIP INTERIM
Respect des procédures et des consignes de sécurité, bonne compréhension de l'analyse des risques liés aux activités correspondantes au titre d'habilitation H0V <sub>exécutant</sub> B2V BR BC. Ceci sur des installations électriques du domaine de la basse tension.					
Date de l'avis : 04/03/2026				Signature du formateur : TAHMIZIAN EDDY 	

La formation à la prévention des risques électriques a pour objet de permettre aux stagiaires de faire valider une habilitation électrique par leur employeur en référence au décret du 14 novembre 1988, conformément à la norme UTE C18-510 et C18-530.

L'avis d'habilitation délivré par le formateur ne vaut pas ni certification, ni habilitation. Il constitue un élément sur lequel l'employeur pourra fonder sa décision d'habilitier le salarié. Ceci en complément de la connaissance par l'employeur des compétences du salarié, de son environnement de travail, de ses activités et de son aptitude médicale. L'habilitation est uniquement accordée par l'employeur.

**Veillez à lui rappeler régulièrement les consignes de sécurité**

ORGANISME DE FORMATION : TAHMIZIAN EDDY  
FORMATEUR : TAHMIZIAN EDDY  
Adr : 50 rue de BREST 69002 LYON  
Tel: 0679865596  
Mail: eddy.tahmizian@free.fr  
SIRET: 52181958100021  
DA : 84691497869  
Site internet : eddytahmizian.wixsite.com/website  
Dispensé d'immatriculation au registre du commerce  
et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)




## ATTESTATION DE FIN DE FORMATION PREALABLE A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE H0V<sup>exécutant</sup> B2V BR BC en RECYCLAGE

**NOM : DJAMEN MBEUFET      PRENOM : GILLES**

Dates de la formation : Le 04/03/2026      Durée : 1 jour      Lieu : LIP LYON ELECTRICITE PLOMBERIE - INDUSTRIE ET BATIMENT,  
69 Rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST

Résultats de l'évaluation et avis du formateur :

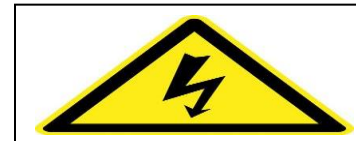
FORMATEUR	SALARIE FORME	EVALUATION THEORIQUE	HABILITATION CONSEILLEE	RESTRICTIONS	OBSERVATIONS
TAHMIZIAN EDDY	DJAMEN MBEUFET GILLES	14 / 20	<b>B1V</b>		Dans le cadre des activités liées au métier De technicien pour la société LIP INTERIM
Respect des procédures et des consignes de sécurité, bonne compréhension de l'analyse des risques liés aux activités correspondantes au titre d'habilitation <b>B1V</b> . Ceci sur des installations électriques du domaine de la basse tension.					
Date de l'avis : 04/03/2026				Signature du formateur : TAHMIZIAN EDDY 	

La formation à la prévention des risques électriques a pour objet de permettre aux stagiaires de faire valider une habilitation électrique par leur employeur en référence au décret du 14 novembre 1988, conformément à la norme UTE C18-510 et C18-530.

L'avis d'habilitation délivré par le formateur ne vaut pas ni certification, ni habilitation. Il constitue un élément sur lequel l'employeur pourra fonder sa décision d'habilitier le salarié. Ceci en complément de la connaissance par l'employeur des compétences du salarié, de son environnement de travail, de ses activités et de son aptitude médicale. L'habilitation est uniquement accordée par l'employeur.

**Veillez à lui rappeler régulièrement les consignes de sécurité**

ORGANISME DE FORMATION : TAHMIZIAN EDDY  
FORMATEUR : TAHMIZIAN EDDY  
Adr : 50 rue de BREST 69002 LYON  
Tel: 0679865596  
Mail: eddy.tahmizian@free.fr  
SIRET: 52181958100021  
DA : 84691497869  
Site internet : eddytahmizian.wixsite.com/website  
Dispensé d'immatriculation au registre du commerce  
et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)




## ATTESTATION DE FIN DE FORMATION PREALABLE A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE H0V<sub>exécutant</sub> B2V BR BC en RECYCLAGE

NOM : LAIT      PRENOM : HAMANI

Dates de la formation : Le 04/03/2026      Durée : 1 jour      Lieu : LIP LYON ELECTRICITE PLOMBERIE - INDUSTRIE ET BATIMENT,  
69 Rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST

Résultats de l'évaluation et avis du formateur :

FORMATEUR	SALARIE FORME	EVALUATION THEORIQUE	HABILITATION CONSEILLEE	RESTRICTIONS	OBSERVATIONS
TAHMIZIAN EDDY	LAIT HAMANI	16 / 20	H0V <sub>exécutant</sub> B2V BR BC		Dans le cadre des activités liées au métier De technicien pour la société LIP INTERIM
Respect des procédures et des consignes de sécurité, bonne compréhension de l'analyse des risques liés aux activités correspondantes au titre d'habilitation H0V <sub>exécutant</sub> B2V BR BC. Ceci sur des installations électriques du domaine de la basse tension.					
Date de l'avis : 04/03/2026				Signature du formateur : TAHMIZIAN EDDY 	

La formation à la prévention des risques électriques a pour objet de permettre aux stagiaires de faire valider une habilitation électrique par leur employeur en référence au décret du 14 novembre 1988, conformément à la norme UTE C18-510 et C18-530.

L'avis d'habilitation délivré par le formateur ne vaut pas ni certification, ni habilitation. Il constitue un élément sur lequel l'employeur pourra fonder sa décision d'habiliter le salarié. Ceci en complément de la connaissance par l'employeur des compétences du salarié, de son environnement de travail, de ses activités et de son aptitude médicale. L'habilitation est uniquement accordée par l'employeur.

**Veillez à lui rappeler régulièrement les consignes de sécurité**

ORGANISME DE FORMATION : TAHMIZIAN EDDY  
FORMATEUR : TAHMIZIAN EDDY  
Adr : 50 rue de BREST 69002 LYON  
Tel: 0679865596  
Mail: eddy.tahmizian@free.fr  
SIRET: 52181958100021  
DA : 84691497869  
Site internet : eddytahmizian.wixsite.com/website  
Dispensé d'immatriculation au registre du commerce  
et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)




## ATTESTATION DE FIN DE FORMATION PREALABLE A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE H0V<sub>exécutant</sub> B2V BR BC en RECYCLAGE

NOM : LANGLET      PRENOM : MATEO

Dates de la formation : Le 04/03/2026      Durée : 1 jour      Lieu : LIP LYON ELECTRICITE PLOMBERIE - INDUSTRIE ET BATIMENT,  
69 Rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST

Résultats de l'évaluation et avis du formateur :

FORMATEUR	SALARIE FORME	EVALUATION THEORIQUE	HABILITATION CONSEILLEE	RESTRICTIONS	OBSERVATIONS
TAHMIZIAN EDDY	LANGLET MATEO	<b>ABS / 20</b>	<b>NEANT</b>		Dans le cadre des activités liées au métier De technicien pour la société LIP INTERIM
Respect des procédures et des consignes de sécurité, bonne compréhension de l'analyse des risques liés aux activités correspondantes au titre d'habilitation H0V <sub>exécutant</sub> B2V BR BC. Ceci sur des installations électriques du domaine de la basse tension.					
Date de l'avis : 04/03/2026				Signature du formateur : TAHMIZIAN EDDY 	

La formation à la prévention des risques électriques a pour objet de permettre aux stagiaires de faire valider une habilitation électrique par leur employeur en référence au décret du 14 novembre 1988, conformément à la norme UTE C18-510 et C18-530.

L'avis d'habilitation délivré par le formateur ne vaut pas ni certification, ni habilitation. Il constitue un élément sur lequel l'employeur pourra fonder sa décision d'habiliter le salarié. Ceci en complément de la connaissance par l'employeur des compétences du salarié, de son environnement de travail, de ses activités et de son aptitude médicale. L'habilitation est uniquement accordée par l'employeur.

**Veillez à lui rappeler régulièrement les consignes de sécurité**